CADRES, DIRIGEANTS & ENSEIGNANTS

VHSS — Protocole de signalement pour responsables de club

Que faire si vous êtes informé d'un cas de VHSS ? Étapes, contacts officiels, informations à transmettre

FFJDA | CNKDR | Dirigeants · Enseignants · Arbitres

⚠️ Obligation légale de signalement — Ne pas agir est punissable

- ⚠️ Art. L322-4-1 Code du sport — obligation pour tout dirigeant et encadrant sportif
- ⚠️ Art. 434-3 Code pénal — tout citoyen informé de mauvais traitements sur mineur ou personne vulnérable
- ⚠️ Art. 40 Code de procédure pénale — agent public : transmission immédiate au procureur
- ⚠️ Ne pas signaler = risque de poursuites pour non-dénonciation et complicité

📌 **Obligation d'affichage depuis le décret du 16 mai 2025**
Tout lieu de pratique sportive doit afficher les coordonnées de Signal Sports et de la plateforme fédérale. Cette fiche peut être utilisée à cet effet.

Étapes à suivre lors d'un signalement

1. **Mettre la personne en sécurité**
 Isoler, écouter avec bienveillance, croire sans réserve la parole de la victime. Ne pas minimiser, ne pas demander de preuves.
 IMMÉDIAT

2. **Ne pas mener votre propre enquête**
 Ne jamais confronter le mis en cause ni convoquer des témoins. Risque de destruction de preuves et d'intimidation de la victime.
 CRITIQUE

3. **Consigner les faits par écrit**
 Date, heure, lieu, propos exacts rapportés, identité de la victime, du mis en cause, des témoins éventuels. Garder en lieu sûr.
 DOCUMENTATION

4. **Écarter provisoirement le mis en cause**
 Si c'est un encadrant ou bénévole, l'écarter des activités impliquant des mineurs ou la victime. Mesure conservatoire, non disciplinaire.
 IMMÉDIAT

5. **Signaler à la FFJDA — email dédié**
 Envoyer à
 signaler@ffjudo.com
 ou appeler le
 01 40 52 16 16
 (cellule éthique). Utiliser aussi le formulaire en ligne. Délai recommandé : 24–48h.
 FÉDÉRATION

6 **Signaler à Signal Sports en parallèle**

signal-sports@sports.gouv.fr

— saisit directement les DRAJES pour lancer une enquête administrative indépendante.

OBLIGATOIRE

7 **Orienter la victime vers un accompagnement**

Proposer : 116 006, 3919, Colosse aux Pieds d'Argile, En avant toute(s). Ne pas laisser la personne sans soutien.

SOUTIEN

8 **Encourager le dépôt de plainte pénale**

Le signalement fédéral ne remplace pas la justice pénale. Accompagner ou orienter la victime vers un commissariat, une gendarmerie, ou le Procureur de la République.

France Victimes (116 006)

et le

Colosse aux Pieds d'Argile (05 58 48 40 21)

peuvent accompagner concrètement la victime dans ces démarches judiciaires.

PÉNAL

Informations à communiquer dans le signalement

👤 **Identité de la victime**

Nom, prénom, âge, fonction (pratiquant·e, bénévole...), club

🚨 **Identité du mis en cause**

Nom, prénom, fonction (enseignant, dirigeant...), club, lien avec victime

📅 **Chronologie des faits**

Dates, heures, lieux précis, description factuelle et chronologique

📋 **Propos ou gestes**

Citer exactement les propos tenus ou décrire factuellement les gestes

📸 **Éléments de preuve**

SMS, WhatsApp, emails, réseaux sociaux, attestations de tiers

👥 **Témoins éventuels**

Identité et coordonnées si connus et consentants

🏛️ **Structure concernée**

Nom du club, numéro d'affiliation FFJDA, ligue régionale

🔒 **Mesures prises**

Écartement du mis en cause, modifications d'accès, etc.

📪 Contacts officiels de signalement

FFJDA — Cellule d'écoute et d'alerte

CONTACT DIRECT

Email dédié + téléphone direct. Traitement confidentiel par le service juridique et la cellule éthique. Formulaire en ligne disponible. Au téléphone : demander le service juridique ou la cellule éthique.

✉️ signaler@ffjudo.com | 📞 01 40 52 16 16 | 📋 Formulaire en ligne

🏛️ Signal Sports — Ministère des Sports

PRIORITAIRE

Saisit directement les DRAJES pour lancer des enquêtes administratives. À contacter en parallèle de la FFJDA. Traitement neutre et indépendant.

✉️ signal-sports@sports.gouv.fr | 🌐 sports.gouv.fr

🤝 Colosse aux Pieds d'Argile

Accompagnement des dirigeants et structures dans la gestion d'un signalement. Conseil, communication interne, soutien aux victimes et prévention.

🌐 colosse.fr | 📞 05 58 48 40 21 | ✉️ contact@colosse.fr

🌐 Plateforme d'État VSS — Arrêtons les violences

Tchat en ligne avec des policiers et gendarmes formés. Anonyme, gratuit, 24h/24. Peut conseiller les dirigeants sur la marche à suivre.

🌐 arretonslesviolences.gouv.fr

⚖️ **Rappel juridique important — Signalement ≠ Plainte pénale**

La cellule fédérale FFJDA et le signalement à Signal Sports **ne remplacent pas la justice pénale**. Pour que des sanctions pénales soient prononcées contre l'auteur des faits, il est indispensable que la victime **dépose plainte** :

→ Dans un **commissariat de police** ou une **brigade de gendarmerie**
→ Ou par **courrier adressé directement au Procureur de la République** du tribunal judiciaire compétent
→ **116 006** (France Victimes) peut accompagner la victime dans cette démarche

🚫 À ne jamais faire

❌ **Ne pas gérer en interne** sans signalement officiel. Même avec les meilleures intentions, c'est illégal et nuit à la victime.

❌ **Ne pas interroger le mis en cause** ni tenter une médiation entre lui et la victime.

❌ **Ne pas alerter d'autres membres du club** avant traitement officiel — risque de pression sur la victime ou fuite du mis en cause.

❌ **Ne pas demander de preuves** à la victime. Le signalement suffit. La collecte de preuves est du ressort des enquêteurs.